

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre reserve a l'administration							
Date de réce	otion:	Dossier complet le :		N	° d'enregistrement :		
	11/01/2023	11/01/2023			2023-0003		
1. Intitulé du projet							
	2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire						
2.1 Personne p	physique						
Nom		Prénom					
2.2 Personne r	2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale CENTRE HOSPITALIER DE SAMBRE AVESNOIS							
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne GIRARDIER Eric Directeur Général morale							
RCS / SIRET	12 6 5 11 9 0 6 11 9	5 8 0 0 0 1 1	Forme juri	dique Há	ÒPITAL PUBLIC		

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique						
in de lobilque el sous lobilque	Caracterisiques do projet do regard des seoils et chieres de la fobilique					
39 a	Création de 1500 m² maximum d'emprise au sol sur une parcelle à acquérir (en complément de la surface de 10 239m² au sol de l'Hôpital existant					
41a	Création de 300 places de parking supplémentaires pour absorber à la fois les besoins du bâtiment à créer et du Nouvel Hôpital en manque cruel stationnements					

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Construction d'un bâtiment complémentaire au Nouvel Hôpital de Maubeuge avec un parking de 250 extensible à 300 places pour absorber l'ensemble des besoins actuels du Nouvel Hôpital et du nouveau bâtiment. Il n'est pas prévu de lits d'Hospitalisation dans ce bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Le Centre Hospitalier de Sambre avesnois va déposer une DUP concernant la parcelle AQ 390 dont il n'est pas encore propriétaire et qui est le terrain d'assiette du projet. Les objectifs sont de construire un bâtiment permettant d'installer les activités actuelles et futures de l'Hopital qui n'ont pas de place dans le nouvel Etablissement et d'augmenter la capacité de stationnement de l'ensemble.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Sur la parcelle AQ 390 d'une surface de 1,05 hectare, il est prévu d'installer un bâtiment pré-dimensionné en phase faisabilité à 5000 m² de surface plancher pour une surcface au sol estimée à 1500 m². La hauteur du bâtiment, prévu en R+2 avec sous sol devra être adaptée pour être compatible avec l' hélistation en toiture de l'Hôpital. Les parkings auront une capacité 300 places. Il s'agit avant tout de compléter les besoins de l'Hôpital en un ensemble cohérent avec liaisons directes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les nouvelles installations seront exploitées par le Centre Hospitalier de Sambre Avesnois. Le bâtiment recevra entre autres, des consultations hospitalières comme les consultations mémoire, l'odontologie et l'éducation à la santé, l'internat médical et des chambres de garde, l'administration, la médecine du travail, la formation, et au Sous sol, les locaux techniques, archives et stockages de matériel. Le parking sera accessible aux visiteurs et personnels et permettra de désengorger l'Hopital actuellement saturé.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). DUP pour l'obtention de la parcelle dont l'Hôpital n'est pas propriétaire. - permis de construire - Au stade actuel (préparation d'une DUP), ce projet est connu des services de l'état, de l'ARS, mairie, Agglo AMVS, - Les sols n'étant pas infiltrant, le projet ne devrait pas être soumis à la loi sur l'eau. 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli Prioritairement pour la DUP mais sera aussi nécessaire pour le permis de construire							
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées							
Grande	urs caractéristiques			Valeur			
terrain d'assiette du projet : parcelle AQ 390 surface totale maximale envisagée des locaux compris sous sol surface au sol par niveau (hors patios éventuels) et à adapter en fonction de l'Hélistation stationnements							
4.6 Localisation du projet			11)22,1110				
Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long 03 059	17" F	Lat. 50 • 16 • 51 " N			
Adiesse							
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 18°	, 28° a) et	b), 32°; 41° et 42°:			
Allée de la polyclinique 59600 MAUBEUGE Adresse provisoire	Point de départ :	Long°_	- ' " -	Lat ° ' " _			
A terme, sera rattaché	Point d'arrivée :	Long °	_ ' '' _	Lat ° ' " _			
à l'Hopital 1, rue Simone Veil 59600 MAUBEUGE	Communes traversées :						
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvro	age existant ?	Oui	X Non			
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au		de d'impact?	Oui	Non X			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un	programme de						
travaux ? Si oui, de quels projets se compose le	Oui 📋	Non x					
Le projet vient compléter le site du Nouvel H 2017-0001 du 9 mars 2017 de ne pas soumet Il s'agit d'une construction et d'un parking su	tre le projet à la réalisation d'une étud	le d'impact.					
NO. N. CO. ST. LOWER STREET, SANS THE PARTY OF THE PARTY							
5. Sensibilité	environnementale de la zone d'in	nplantation e	nvisagée				
5.1 Occupation des sols							
Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	eu de votre projet ?						
Herbage non cultivé.							
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'occupation			me Oui	X Non			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements PLUi de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre approuvé en décembre

pplicables à la zone du projet La parcelle AQ 390 est en zone US							
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les de environnementale ?				OOI NOII			
.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée : Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet ttp://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact							
Le projet se situe-t-il :		Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologic faunistique et floristique de type I ou II (ZNIE couverte par un arrêté de protection de b ?	EFF) OU		x				
en zone de montagne ?			X				
sur le territoire d'une commune littorale ?			X				
dans un parc national, un parc naturel mo réserve naturelle (régionale ou nationale) parc naturel régional ?			X				
sur un territoire couvert par un plan de pré du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cour d'élaboration ?		Х		Il existe dans le PLUi une carte des voies bruyantes et un arrête préfectoral avec des prescriptions mais pas de prévention spécifique			
dans une aire de mise en valeur de l'archi et du patrimoine ou une zone de protectio patrimoine architectural, urbain et paysag	n du		X				
dans une zone humide ayant fait l'obje délimitation ?	et d'une		X				
dans une commune couverte par un prévention des risques naturels prévisibles un plan de prévention des technologiques ?		X		-La commune est couverte par un PPRN (PERI de la Sambre) approuvé - zone de sismicité 3			
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X		255 45 3.5.1115115 5			
dans un site ou sur des sols pollués ?			x				
dans une zone de répartition des eaux ?			X				

	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation humai			M		
dans un site inscrit ou classé ?			X			
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	
d'un site Natura 2000 ?			X			
	ent historique ou d'un site classe nondial de l'UNESCO ?	é au	X		La parcelle est dans le périmètre ABF des remparts de Maubeuge (extrémité du terrain dans la zone des 500 m)	
	6. Caractéristiques de l'impact	pote	ntiel o	lu pro	jet sur l'environnement et la santé humaine	
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :					
Domo	iines de l'environnement :	Oui	No n	and the same of th	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	Transfer of the Control of the Contr		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Drainages periphériques du bâtiment pour sa protection contre d'éventuelles eaux de ruissellement et les remontées capillaire. Terrain très peu perméable		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	X			cuation des surplus de terrassement prévus, avec sation sur site de ce qui peut l'être	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X			
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X			
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X			

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Sismicité
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×		Le bâtiment peut être concerné par des risque sanitaires comme tout élément d'un Hôpital Public. Il n'en engendre pas
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	П	x	
	Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	X		Il est prévu un éclairage des parkings aux normes actuelles.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	L'ensemble de l'éclairage sera prévu à Led, avec une gestion stricte de éclairage selon les dernières recommandations.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		×	Le bâtiment sera raccordé au réseau urbain de chauffage qui alimente déjà l'hôpital.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les EU et EV sont rejetées au réseau d'évacuation raccordé à la station dépuration Les réseaux EP sont séparatifs, tamponnés et il y a séparation des hydrocarbures pour les parkings
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		les rejets sont assimilable à du domestique
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	77	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	
	ences du projet identifiées au 6.1 s Non 🛛 Si oui, décrivez lesquell		lles su	usceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

6.3 Le	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?					
Oui	Non X Si oui, décrivez lesquels :					
	7. Auto-évaluation (facultatif)					
	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.					
	parcelle AQ 390 est actuellement un herbage peu végétalisé et ne présentant pas de particularités connues pour rotection des espèces.					
forte Le p	Le Nouvel Hôpital de Maubeuge mis en service en octobre 2021 ne permet pas d'accueillir certaines activités et est fortement déficitaire en places de parking et est surtout à l'étroit sur sa parcelle, ce qui interdit tout développement. Le projet, après réalisation d'une DUP, permettra de relocaliser les activités restées sur l'ancien site par manque de place et de remedier au stationnement sauvage jusque dans les rue adjacentes non prévues à cet effet.					
stati perr entr L'en le N A l'is	Ce projet n'a que des impacts positifs sur la prise en charge des patients, sur les organisations de l'établissement, sur le stationnement si souvent problématique (pertes de temps, énervements, stress, accidents, gène des riverains,). Il permettra en plus de réaffirmer l'entrée principale du site par le SUD comme initialement prévu. Il évitera des trajets entre les 2 sites, permettra de stabiliser des implantations de services provisoires et des développements d'activité. L'ensemble des énergies, fluides et réseaux (électricité, réseau de chaleur urbain, eau, fibre optique) seront repris sur le Nouvel hôpital pour mutualiser les installations principales sans en créer de nouvelles. A l'issue de ce projet, l'ensemble des activités, actuellement reparties sur plusieurs sites, seront regroupées. Ce projet, d'utilité publique, est impératif au bon fonctionnement du site hospitalier public et son développement.					
	8. Annexes					
8.1 A	nnexes obligatoires					
	Objet					
Ιx	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;					
Ιx	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;					
Īx	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;					
Г	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.2 A	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
	lez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent					
	Objet					
Pré	programme des travaux					

	9. Engagement et sig	nature	
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	x	
Fait à	MAUBEUGE	le,	8 novembre 2022
Signature		Je DIR	ECTION

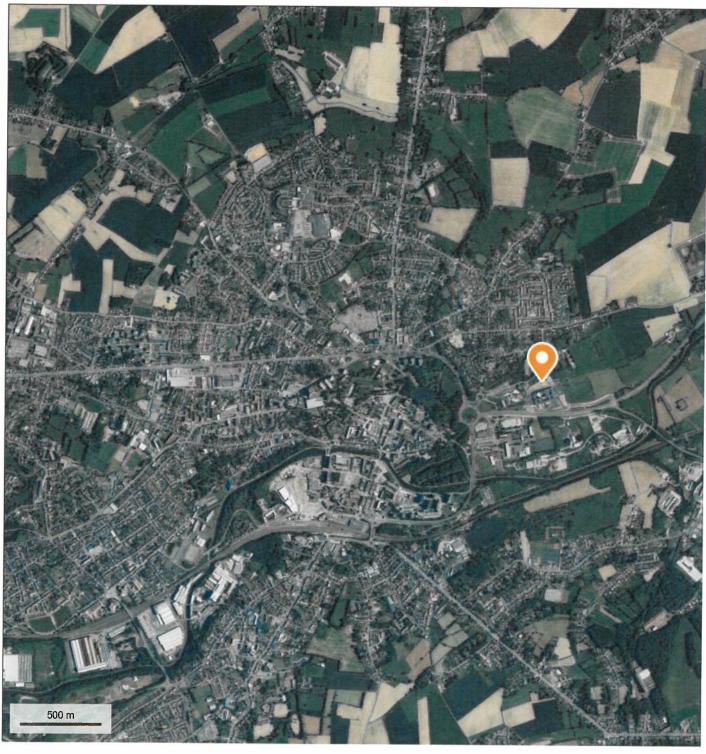
Projet d'extension du centre hospitalier Sambre-Avesnois situé sur la commune de Maubeuge Dossier n°2023-0003

	Hôpital existant	Projet d'extension	Total
Superficie du terrain d'assiette	42 832 m ²	10 500 m ²	53 332 m²
Surfaces de plancher	32 100 m ²	4 900 m² estimé	37 000 m ² environ
Espaces verts			
Places de stationnement pour véhicules individuels	464	300 maximum et 16 supprimées sur l'existant pour raccordements voiries	748 maximum
Places de stationnement pour 2 roues	50	A déterminer dans le projet affiné	
Nombre de lits	273	0	273
Effectifs ERP autorisés	1392		1692 environ repartis sur les 2 bâtiments
Nombre de salariés	1100 environ	110 maximum	

- Les bâtiments existants et Projet d'extension sont indépendants
- Les éléments « projet d'extension » le sont au stade préprogramme et sont susceptibles d'évoluer
- Les espaces verts seront rendus compatibles avec le PLUi au stade du Concours d'architecte et du PC. Le nombre de places est susceptible d'évoluer vers une légère baisse
- Surfaces au sol NH
- Nombre de lits : 273 (296 si on dédouble des lits) et une unité de 46 postes de dialyse privés
- Effectif ERP Bâtiment extension : l'effectif n'a à ce stade pas été déterminé mais devrait être inférieur à 300 personnes, sans locaux à sommeil.
- Nombre de salariés : Sur l'extension, il n'est pris en compte que les personnels de l'administration, médecine du travail et consultations. Les personnels qui logeront à l'internat médical ou viendront en formation ne sont pas considérés en poste fixe sur ce bâtiment
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le site seront remplacées prochainement par des bornes monétisées (13 doubles pour le site, dans un premier temps)
- Effectif total du Centre Hospitalier = 1449 dont environ 1100 sur le nouveau Bâtiment



Annexe 2 CH MAUBEUGE

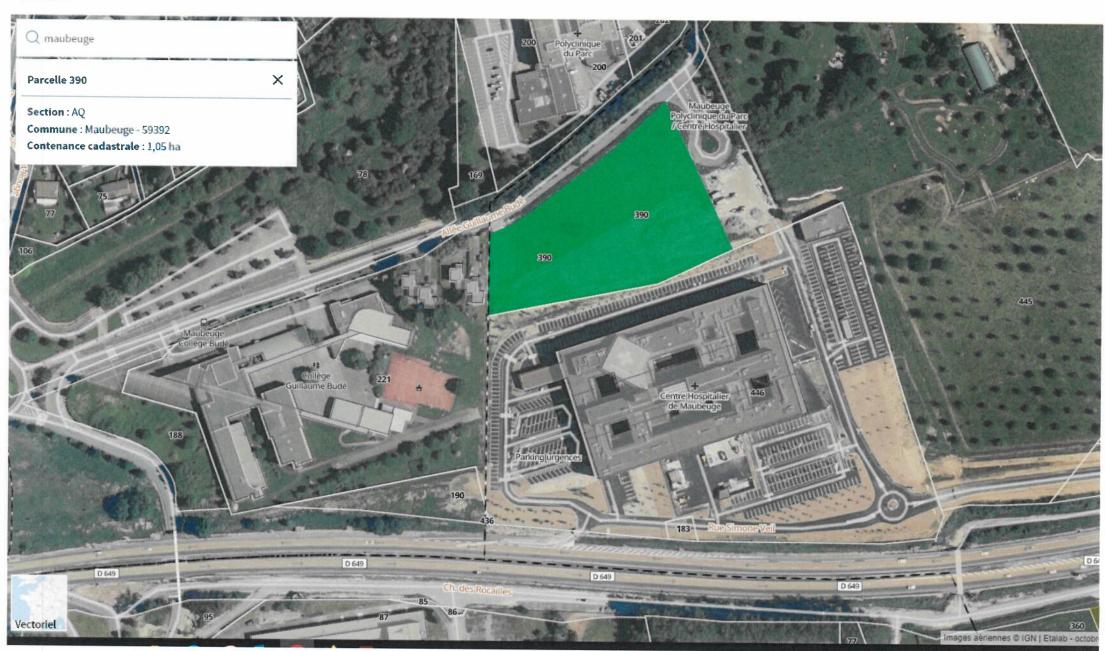


© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : Latitude : 4° 01′ 15″ E 50° 16′ 53″ N

Échelle 1/34110





Ech= 1/2336

cadastre.data.gouv.fr

Vue aerienne 1

AQ 390

Rechercher une adresse 448 D 649 D 649

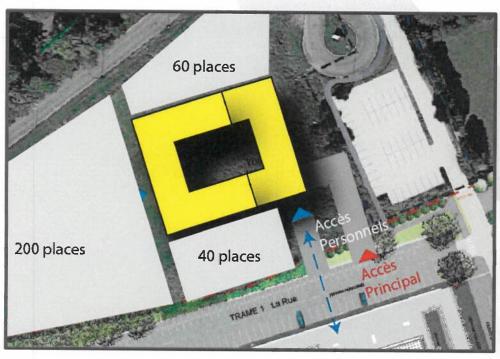
Vectoriel

https://cadastre.data.gouv.fr/map

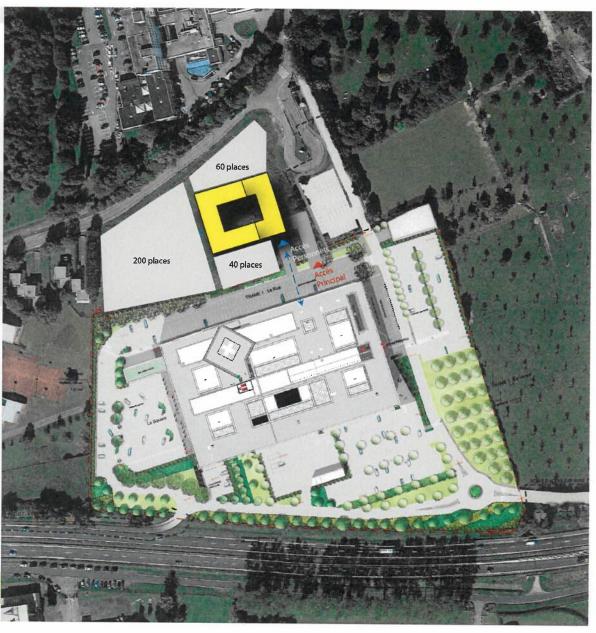
Images aériennes © IGN | Etalab - avril 2022 | © Etalab © OpenMapTiles © Contributeurs OpenStreetMap



FAISABILITÉ D'IMPLANTATION



Ech = 1/1300



Ech = 1/2462



Defended and province of the second and the second

PRÉPROGRAMME POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT



CH Maubeuge

24/10/2022



PRÉAMBULE

- Le Centre Hospitalier de Maubeuge bénéficie de l'ouverture de son Nouvel Hôpital depuis octobre 2021 : amélioration des conditions d'accueil des patients, amélioration des conditions de travail des professionnels, plateaux-techniques de pointe.
- Malheureusement, les restrictions de la démarche COPERMO entre 2014 et 2016 ont conduit à quelques dysfonctionnements qu'il convient de corriger aujourd'hui :
 - Manque d'espaces pour les <u>consultations externes</u> (dont le nombre à largement augmenté conséquence à la désertification médicale)
 - Absence <u>d'internat et de logement</u> sur site (frein à l'attractivité médicale)
 - Manque d'espaces de <u>réserve et de stockage</u>
 - Absence <u>du tertiaire administratif</u> (maintenu sur l'ancien site pour déployer des capacités d'hospitalisation complémentaires)

Le Centre Hospitalier de Maubeuge souhaite construire un nouveau bâtiment tertiaire et ambulatoire à proximité direct du Nouvel Hôpital

PÉRIMÈTRE DU PROJET

Odontologie

Education à la santé

Administration

Logements

Archives Locaux de stockage Consultations
Externes et HdJ
Gériatrie

+ Places de stationnements

Salles de formation Amphithéâtre Médecine du Travail

- Le projet de nouveau bâtiment comprend :
 - La relocalisation sur le site du Nouvel Hôpital de l'administration
 - La création de surfaces supplémentaires de consultations pour l'odontologie et l'éducation à la santé (permettant de développer de nouvelles consultations dans le Nouvel Hôpital)
 - La création de logements pour les internes et les personnels médicaux de passage

SYNTHÈSE DES SURFACES

- Le besoin exprimé comprend environ 3 600m² SDO répartissables sur 2 étages de 1 500 m² + 1 demi-niveau
- Un sous-sol de stockage de la même surface est ajouté

		m² SDO
Odontologie		400
Consultations externes et HdJ		500
Education à la santé		380
Administration		1 080
Salle de formation		300
Médecine du travail		150
Logements		780
Archives / stockages		1 000
Locaux techniques	3%	138
Circulations générales	7%	331
Total général		5 059

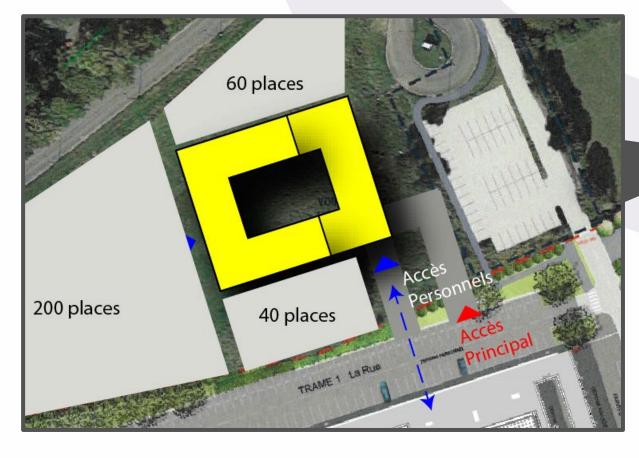
FAISABILITÉ D'IMPLANTATION

Trouée Hélistation



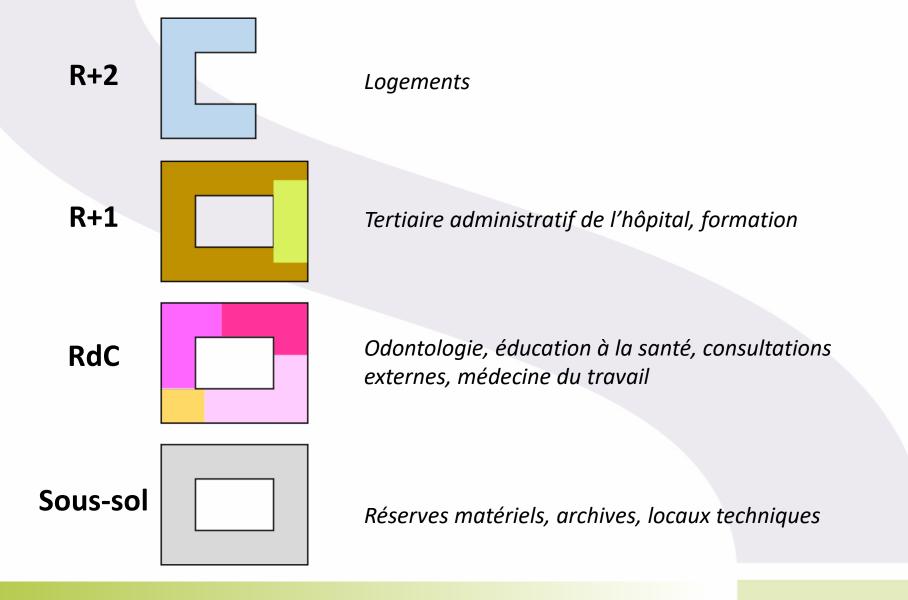
- Au stade de l'étude, il n'y a pas de plans topographiques réalisés sur la parcelle.
- Celle-ci se situe sur un niveau légèrement supérieur (~2m)
- Une construction à R+2 ne devrait pas poser de problème car serait située sous la plateforme hélistation

FAISABILITÉ D'IMPLANTATION





RÉPARTITION PAR ÉTAGE



ESTIMATION DU COÛT D'OPÉRATION

	€
Construction	7 587 959
Foncier + frais de notaire	171 200
VRD et espaces verts	400 000
Stationnements végétalisés	781 250
Total H.T. Travaux	8 940 409
Total Toutes dépenses confondues (TVA, aléas, honoraires MOE, frais divers, etc.)	13 410 613

RATIO TDC / H.T.

■ TVA: 20%

Aléas : 3%

AMO, Programmation, sondages, études : 6%

Honoraires (MOE, contrôle, OPC, CSPS, Synthèse): 16%

Assurances et frais divers : 5%

Hors actualisation des prix

ANNEXE : DÉTAIL PRÉPROGRAMME



ACCÈS AU NOUVEAU BÂTIMENT

- Un accès principal (très ouvert sur l'extérieur) qui distribue :
 - Un circuit dédié pour l'odonto, les consultations et l'hôpital de jour
 - Un circuit dédié aux locaux de formation
- Un accès secondaire dédié aux logements
- Un accès secondaire dédié aux personnels (logistique et administration)
- Un accès véhicules à la logistique pour les archives et stockage

ODONTOLOGIE

Contexte

 Initialement prévues au sein du nouvel hôpital, les consultations d'odontologie n'ont finalement pas été déménagées dans le nouvel hôpital

Besoins:

- Activité de 7 à 8 PH Temps-Plein : soit 7 à 8 cabinets de consultations
- Surfaces programme Seca Santé (8 cabinets) : 307 m² SDO
- Surfaces ANAP: 50m² x 8 cabinets: 400 m² SDO

Spécificités :

Un accès spécifique à l'odontologie

Surface cible retenue : 400 m² SDO

CONSULTATIONS EXTERNES ET HDJ GÉRIATRIE

Contexte

 Le développement prévisible des consultations externes nécessite une possibilité d'extension au sein de ce nouveau bâtiment

Besoins:

- Médecine légale : 1 bureau médecin + 1 bureau IDE + 1 salle d'attente + 1 secrétariat dédié
- HdJ Gériatrie (bilans de chute) : 2 salle d'examens + 1 bureau pour synthèse (5 pers.) + 1 salle d'attente
- Consultations complexes en bariatrie (nutrition + éducation thérapeutique + cuisine thérapeutique) : 1 bureau médecin
- Antenne bureau des entrées : 3 box + 1 attente spécifique + secrétariat back office
- Réserve : 3 cabinets de consultation + 1 salle de soins + 1 espace d'attente
 - Dont Consultations handicap (1 bureau médical + 1 salle d'examen)
 - Dont Coordo cancéro : 1 bureau coordinatrice

Spécificités :

Néant

Surface cible retenue : 500m²

MÉDECINE DU TRAVAIL

- Contexte :
 - Relocalisation de la médecine du travail dans le nouveau bâtiment
- Besoins:
 - 1 secrétariat 1 personne
 - 1 attente 5 personnes
 - 1 bureau IDE
 - 2 bureaux médecin de consultation
 - 1 salle de soins
 - 1 bureau psychologue
- Spécificités :
 - Néant

Surface cible retenue: 150 m² SDO

EDUCATION À LA SANTÉ

Contexte :

 Prévue dans le nouvel hôpital, la relocalisation de l'éducation à la santé dans un nouveau bâtiment permettrait de libérer du potentiel d'espace pour le développement futur de l'activité de consultation externe.

Besoins:

- Surfaces programme Seca Santé: 432 m² SDO Une partie reste sur le nouvel hôpital
- Surfaces relocalisées dans l'opération : bureau partagé addictologues, bureau partagé diététiciennes, bureau d'entretien
- Spécificités :
 - Néant

Surface cible retenue : 380 m² SDO

ADMINISTRATION

Contexte :

• Initialement prévue dans le nouvel hôpital, l'administration n'a pas finalement pas été déménagée dans le nouvel hôpital pour faire place à une unité d'hospitalisation supplémentaire.

Besoins :

- Surfaces programme Seca Santé (68 postes): 838 m² SDO (ratio: 12m²/poste)
- Surfaces pour 68 postes selon politique immo de l'état : 1 224 m² SDO (ratio : 18 à 20m²/poste)
- + Salle des instances pour 30 pers.

Spécificités :

Néant

Surface cible retenue : 1 080 m² SDO (15m²/poste + salle instance)

SALLE DE FORMATION / AMPHITHÉÂTRE

Contexte:

• Le nouvel hôpital comprend peu d'espace de réunions / formations

Besoins:

- Des espaces modulaires pour
 - 2 salles de formation pour 30 personnes
 - 1 salle de formation pour 60 personnes

Spécificités :

Hauteur sous plafond de l'amphithéâtre

Surface cible retenue : 300 m² SDO

LOGEMENTS: INTERNAT

Contexte :

• L'internat et les logements sont situés sur le site de l'ancien hôpital et mérite d'être rapproché du nouvel hôpital pour développer l'attractivité

Besoins :

- 20 studios :
 - pour internes
 - pour les astreintes éloignées
- Des locaux de convivialité partagés :
 - Une cuisine
 - Un foyer d'activités
 - Etc.

Spécificités :

Accès dédié aux logements

Surface cible retenue : 780 m² SDO

ARCHIVES ET LOCAUX DE STOCKAGE

Contexte :

Le nouvel hôpital comprend peu d'espace de stockage

Besoins:

 Proposition de stockage en sous-sol selon la forme du bâtiment de locaux d'archives, de stockage et locaux techniques du bâtiment

Spécificités :

• Un accès spécifique logistique aux archives et locaux de stockage

Surface cible retenue :

Selon étude de

faisabilité

STATIONNEMENTS

- Les nouveaux stationnements doivent permettre de répondre :
 - Au manque de stationnements prévisibles du nouvel hôpital
 - Aux nouveaux besoins de stationnements issus de ce nouveau bâtiment

Le nombre de places supplémentaires est estimé à <u>250 places (extensible à 300)</u> par les services techniques.

Surface cible extérieure : 5 000 m² (6 000 m²)





Merci de votre attention